

L. C. D. J. E.

Ligue Côte d'Azur du Jeu d'Echecs

Compte rendu des réunions du jeudi 13 mai 2010 à GRASSE Lycée Fénelon

(sur le lieu des championnats de Ligue jeune mixte et féminin rapide)

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du CD du 20/02/2010
- Dates et lieux de compétitions 2010/2011
- Stage DAFPE
- N4 et R1 : organisation cadence
- trésorerie
- subventions suite au championnat de France jeunes
- subvention championnat de France scolaire école Guynemer
- Questions diverses

Etaient présents :

Martine BOLLA, Denis LEPELLETIER, Erick BEKHOUCHE, Michel TRICOT, Marcel BOLLA, Françoise BRESSAC, Chantal BAUDSON.

Etaient excusés :

Romuald DELABACA, Damir LEVACIC, Pascal SABEK, Henk BRONGERS.

Etaient absents :

Philippe PARODI, Jean Michel RAPAIRE

Invité :

Jean Claude POMMERET.

Madame la présidente Martine BOLLA ouvre la séance à 10 heures 10 minutes.

- **I. - Approbation du compte rendu du CD du 20/2/2010**

Le compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 20 février 2010, publié sur le site de la Ligue est approuvé à l'unanimité.

- **II. - Dates et lieux de compétitions 2010/2011**

Les clubs souhaitant organiser les compétitions de la L.C.D.J.E. devront se porter candidat avant la prochaine réunion du comité directeur le 1er octobre 2010 à La Farlède, qui validera les lieux des différentes rencontres.

Martine BOLLA enverra un mail à Jean Luc Froment pour lui demander d'informer les clubs 06 des possibilités d'organisation et des dates choisies.

a. Le Master Ligue.

Il se déroulera dans le Var les 12 et 13 février 2011.

L. C. D. J. E.

Ligue Côte d'Azur du Jeu d'Echecs

b. Championnat de France des jeunes phase Ligue.
Il se déroulera dans les Alpes – Maritimes les 4, 5 et 6 mars 2011 (dernier week-end des vacances scolaires).

c. Finale académique des écoles.
Elle se disputera dans les Alpes – Maritimes le 16 mars 2011.

d. Finale académique des collèges et Lycée.
Elle se disputera dans le Var le 23 mars 2011.

e. Championnat de Ligue Rapide Féminin.
Cette compétition se déroulera dans le Var le 10 avril 2010.

f. Championnat de Ligue Rapide mixte.
Désormais non dissociable du Championnat féminin (voir cahier des charges).
Cette compétition se déroulera dans le Var le 10 avril 2010.

Il est à noter que le Championnat de France de Blitz se déroulera à Nice le 20 février 2011 et que le Championnat de France des écoles collège et lycées se déroulera à Hyères (83) mais nous n'avons pas encore les dates

• III. – Cahier des Charges

Les championnats de Ligue Féminin et jeune mixte de parties rapides se dérouleront le même jour et dans un même lieu, afin de permettre au familles de s'organiser plus facilement.

La subvention Ligue d'organisation sera de 150 € pour l'ensemble des deux compétitions, l'indemnité forfaitaire d'arbitrage pour ces deux compétitions sera de 75€ pour chacun des deux arbitres.

• IV. – Stage D.A.F.F.E. 2010/2011.

Etant donné que notre Ligue ne dispose que d'un seul formateur D.A.F.F.E. (Damir Levacic) qui n'a pas donné de réponse quant à sa participation, il sera fait éventuellement appel à un formateur d'une autre Ligue suivant les disponibilités de chacun.

Un budget prévisionnel sera voté avant toute intervention.

• V. – N4 et R1

Régionale 1.

La cadence de jeu est de 1h30 + 30s par coup ou de 2 h00 K.O.

Nationale 4

La cadence est de 1h30 + 30s / coup , 40 coups puis 30 min 30s /coup pour les divisions supérieures la Ligue décide de s'aligner sur cette cadence pour la N4.

La Ligue souhaite conserver la possibilité de jouer en N4 avec des pendules mécaniques et une cadence équivalente . La demande sera faite à Sylvain Rivier.

• VI. - Trésorerie

En l'absence du trésorier (excusé), et du journalier la présidente fait part à l'assemblée de la subvention de la région qui est équivalente à celle de l'an passé.

La situation financière est conforme au prévisionnel.

L. C. D. J. E.

Ligue Côte d'Azur du Jeu d'Echecs

- **VII.- Subventions suite au Championnat de France Jeunes.**
Quinze enfants licenciés dans la L.C.D.J.E. ont terminé dans les dix premiers de leurs catégories respectives au Championnat de France des jeunes qui s'est déroulé cette année à Troyes.
La L.C.D.J.E. accorde cette année une subvention de 100€ à chacun de ces quinze enfants, soit une subvention globale de 1500 €. Les lettres sont prêtes et les chèques seront faits ce jour afin de les donner directement aux présents.
- **VIII.- Subventions pour le Championnat de France Scolaire**
L'école Guynemer de Hyères championne d'académie est qualifiée pour la finale Nationale qui aura lieu à Aulnay sous Bois.
Mme Petit a sollicité, au nom de l'école, une aide de la Ligue.
La L.C.D.J.E. accorde 300€ de subvention qui seront versés à l'ordre de Mme Petit au vu de sa demande écrite en tant qu'accompagnatrice et coordonnatrice du déplacement des enfants pour cette compétition.
Elle fournira ensuite un justificatif des frais de déplacement et d'hébergement.
- **IX.- Question diverses**
Marcel BOLLA propose l'achat d'un logiciel de comptabilité d'une valeur de 150 à 200€, Qui permettra une lecture simple ainsi qu'une saisie normalisée de la trésorerie de la Ligue, projet approuvé à l'unanimité.

Prochaine réunion du comité directeur le vendredi 1^{er} octobre à 19h00 à La Farlède.

Martine BOLLA ferme la séance à 13h45



Le secrétaire
Erick Bekhouche